

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 34 (1942)
Heft: 8

Artikel: Herman Greulich et les organisations syndicales
Autor: Müller, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

34^{me} année

A o û t 1942

N° 8

Herman Greulich et les organisations syndicales.

Par *Paul Müller.*

Lorsque fut connue l'intention d'honorer la mémoire d'Herman *Greulich* en organisant une exposition à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, plus d'une personne se sera demandée si un tel projet était vraiment réalisable et, dans l'affirmative, comment il pouvait être réalisé. En effet, il advient généralement que les hommes ayant joué un rôle dans la vie publique ne laissent à la postérité que des traces assez peu précises de leur activité, traces qu'il est souvent difficile de déceler; faire une exposition est, dans ces conditions, une entreprise peu aisée. C'est donc, à notre connaissance, le premier essai de ce genre; jusqu'ici, seuls les artistes créateurs d'œuvres célèbres avaient bénéficié, dans ce domaine, d'un privilège quasi exclusif. Maintenant que cette exposition a été successivement présentée aux publics de Zurich, de Bâle et de Berne, force est bien de reconnaître le succès qu'a remporté l'expérience visant à représenter, de manière suggestive, la vie et l'œuvre d'Herman Greulich. Il s'est effectivement révélé possible de suivre pas à pas, en contemplant de nombreux objets et documents, l'évolution d'une existence riche d'enseignements.

Dès l'entrée dans le local d'exposition, on aperçoit la solide sacoche jaune, munie d'une longue courroie, qui, pendant des années, accompagna Greulich dans ses pérégrinations et qu'un jour, à Zurich, il suspendit définitivement à son clou. C'est avec un tel équipement qu'arrivaient dans notre pays, au siècle dernier, de nombreux compagnons venant d'outre-Rhin. Leur venue ne fut d'ailleurs pas toujours pour plaire à certains hauts magistrats auxquels les propos véhéments tenus par les compagnons, à l'endroit des princes allemands, causèrent plus d'un ennui; de plus, on craignait fort que leurs conceptions parfois radicales ne finissent par déteindre sur les travailleurs suisses. Que l'on songe par exemple aux mesures officielles peu glorieuses prises alors contre

Wilhelm Weitling, dont on pourra également fêter bientôt le centenaire, ou encore à la fête du Steinhölzli, près de Berne, qui remonte toutefois à plusieurs années en arrière. Le regard tombe ensuite sur un vieux violon et son archet, objets qui faisaient aussi partie de l'équipement de maints compagnons; à elle seule, la présence de cet instrument reconstitue l'atmosphère du compagnonnage d'une façon bien plus véridique que tel rapport démagogique de Bluntschli qui prétendait voir, dans les compagnons, des conspirateurs professionnels menaçant l'ordre bourgeois. On fait aussi bien vite connaissance avec les outils de travail de Greulich; un marteau de dimensions imposantes fait penser que la profession de relieur impliquait vraisemblablement, à cette époque, un effort physique appréciable. Puis, au milieu de cet ensemble hétéroclite de timbres, de formes en laiton et de marteaux, apparaît un livre artistiquement relié: c'est le « chef-d'œuvre » du compagnon Greulich, travail témoignant de tant de soin et de solidité que chaque ami des livres ne peut qu'éprouver une joie profonde à le contempler. La visite de l'exposition se poursuit, et l'on va de découverte en découverte. Ici, ce sont des lettres de Greulich à sa mère, des carnets de notes, des manuscrits, des manifestes, des programmes de conférences, etc. Là, dans une vitrine, sont rassemblés les nombreux écrits et brochures dus à la plume infatigable de Greulich, chacun de ces documents ayant constitué un apport précieux à l'organisation du mouvement ouvrier suisse.

Ainsi, l'exposition se présente, aux yeux du visiteur, comme un livre ouvert montrant la vie et l'œuvre de Greulich. S'il s'en dégage une telle impression de clarté, cela tient à un trait caractéristique de la personnalité de Greulich qui nous aide à comprendre pourquoi cet ancien relieur, imparfaitement instruit et étranger par-dessus le marché, a pu acquérir, en Suisse, un prestige qu'admirateurs et adversaires n'oseraient aujourd'hui contester; ce prestige qu'il exerça et qu'il exerce encore a inspiré à Oskar Schneeberger, président de l'Union syndicale suisse pendant de longues années, les paroles ci-après, prononcées sur la tombe de Greulich: « Il fut le maître et le guide des ouvriers, leur interprète et leur représentant auprès des autorités, des patrons et de la société bourgeoise. Il est le véritable créateur du mouvement ouvrier suisse, syndicats et Parti socialiste. » Ce trait caractéristique de la personnalité de Greulich, grâce auquel une œuvre si fructueuse et si efficace put être accomplie, consistait en un penchant presque exagéré pour l'ordre, penchant s'étendant aux choses les plus infimes et en apparence secondaires. Cette inclination n'était au fond rien d'autre que la manifestation de l'amour du travail consciencieusement et soigneusement accompli. Greulich s'efforça toujours d'étudier les choses à fond et cela sans préjugés. C'est ainsi que, jeune homme, il tenait déjà un journal dans lequel il consignait soigneusement tout ce qui lui semblait digne d'intérêt, afin de compléter les lacunes de son instruction. Même plus tard, lorsqu'il fut parvenu à l'âge mûr

et devenu un homme éloquent et expérimenté, il ne faillit jamais à cette règle de conduite et ne se laissa par exemple jamais aller à bâcler ses discours; au contraire, toujours il les élaborait avec le plus grand soin. Il avait également pris la bonne habitude de saisir la plume pour exposer ses idées sur toutes les questions d'actualité, et c'est précisément à ces circonstances que nous sommes redevables de la longue série d'écrits laissés par Greulich. De même, on ne peut expliquer sa passion pour les recherches statistiques que par cet amour du travail soigneusement accompli. Greulich avait besoin de sentir sous ses pieds le terrain solide des faits réels et ne faisait pas grand cas des théories. Son véritable maître fut bien moins Karl Marx que Charles Fourier, auquel il dédia quelques-unes de ses premières et de ses meilleures pages. Certes, les œuvres de Karl Marx et d'Engels firent sur lui une profonde impression, et il a incontestablement, comme tant d'autres, beaucoup appris au contact de ces auteurs. Mais il ne trouva jamais, chez ces deux théoriciens, qui étaient pourtant ses compatriotes, une satisfaction pleine, entière; au contraire, à la fin de sa vie, s'il faut en croire les témoignages de son entourage immédiat, il a laissé échapper plus d'un soupir désabusé du genre de celui-ci:

« Non seulement le marxisme dogmatique, mais Marx lui-même, révèlent sur beaucoup de choses une pensée trop schématique. Et l'homme lui-même, avec son savoir, sa volonté et son âme, en a été la victime. »

Un tel reproche ne saurait être adressé à Greulich personnellement. Il ne fut jamais l'esclave d'un schéma quelconque. Il avait, avant tout, une foi inébranlable en l'homme, et l'on ne peut oublier comment il exprima ce sentiment, aussitôt que fut terminée la première guerre mondiale, au milieu d'un monde ayant érigé la force en idole:

« Être socialiste signifie croire en l'humanité. C'est-à-dire que l'humanité pourra un jour — lorsque la paix mondiale sera assurée — être soustraite au règne de l'argent. Puisse-t-elle alors trouver la force de transformer la terre en un véritable foyer pour tous, afin d'offrir à chacun une existence qui mérite d'être vécue... »

Ce grand but — le plus grand de tous — exige une grande foi et une grande pensée. La plus grande et la plus profonde des révolutions est celle des esprits et des cœurs. Les plus grands penseurs et artistes y ont travaillé. Poursuivons leur œuvre. La puissance morale est plus grande que la force physique. Elle conduira sûrement au but. »

Ce sont là des paroles que Fourier n'eût pas reniées. Car ce fut lui, parmi tous les penseurs, qui fit de l'homme le centre de toutes choses, ne le considérant pas ainsi que tant d'autres, comme un être destiné à souffrir, mais comme un élément créateur s'efforçant sans cesse de réaliser un monde meilleur. En effet, on est fondé à

voir, en Fourier, le penseur qui véritablement a découvert l'homme en prouvant, pour la première fois et d'une manière décisive, que les grandes vertus telles que l'amour, l'amitié, la concorde, l'enthousiasme, d'autres encore, constituent des forces humaines élémentaires qui ne peuvent disparaître, forces qui s'attirent mutuellement et que les hommes n'accepteront jamais et jamais plus un ordre quelconque susceptible d'empêcher un déploiement libre et harmonieux de ces forces. C'est avant tout cette découverte de Fourier, et la démonstration qu'il en donna, que Greulich avait à l'esprit lorsque, ravi, il parle dans la préface de la brochure précédemment citée « des pensées magnifiques et géniales effacées par la poussière de l'oubli ou qui ont été reproduites imparfaitement ou d'une manière tendancieuse par des critiques superficiels », pensées auxquelles il a su si opportunément redonner leur véritable sens. Quoi qu'il en soit, le contact de l'esprit audacieux de Fourier — par le truchement de Karl Bürkli — fut pour Greulich un événement décisif. On s'en rend nettement compte quand on voit Greulich — d'habitude si pondéré — s'écrier triomphalement dans un passage de sa brochure :

« Mais comment ces puissantes forces (la concorde et l'enthousiasme) pourront-elles se manifester, lorsque la lutte pour l'existence, au sein de la société, sera remplacée par la solidarité, lorsqu'il ne s'agira plus que de tirer de la nature le maximum de ressources, afin d'assurer à l'humanité une existence aussi heureuse que possible ? Pourquoi ces forces ne provoqueraient-elles pas un essor de la culture devant lequel les miracles de l'antiquité et de l'époque moderne apparaîtraient insignifiants ? »

De Fourier aussi s'inspirait la haute idée qu'avait Herman Greulich de l'organisation. Celle-ci signifiait pour lui bien plus force morale que force matérielle. L'importance qu'il lui attribuait est mise en évidence dans tous ses écrits et discours. C'est dans une brochure intitulée « Secours de chômage et placement », parue au début de ce siècle, qu'il formula sa pensée de la façon la plus frappante. Il s'exprime alors en ces termes :

« Tous les psychologues s'accordent à reconnaître que le milieu exerce une forte influence sur la formation du caractère de l'homme — à l'exception toutefois de ceux, avec lesquels nous ne voulons point discuter, qui divisent les hommes en deux catégories : les esclaves et les maîtres. Or, le syndicat constitue précisément un milieu propice à la formation du caractère, car on y fait appel aux meilleurs côtés du caractère de l'homme : au sens de la communauté, à la fraternité, au fidèle accomplissement du devoir, à la constance, au courage et à l'esprit de sacrifice. Le syndicalisme n'englobe donc pas seulement les meilleurs éléments, mais il les éduque aussi et cela continuellement. »

On voit par là que l'organisation syndicale représente pour Greulich non seulement un refuge pour les salariés, refuge qui les attire parce que leurs intérêts vitaux y sont sauvegardés, mais aussi les fondations d'un nouvel édifice social qui devra être construit quelque jour. Vue sous cet angle, la lutte journalière que mènent les syndicats pour améliorer les conditions de travail revêt une signification tout autre et peut prendre place parmi les grands événements de l'histoire. Cela aussi, Greulich, qui voyait loin, l'a exprimé, il y a un demi-siècle déjà, à l'occasion d'un exposé sur « Les mouvements de salaires et les grèves en Suisse depuis l'année 1860 » :

« Aujourd'hui, un nombre de plus en plus grand de personnes impartiales se rendent compte que l'organisation et la lutte de la classe travailleuse pour l'amélioration, ou du moins contre l'aggravation de leurs conditions d'existence, constitue le mouvement culturel le plus considérable de notre temps, mouvement devant s'accomplir, afin d'éviter l'institution d'une nouvelle barbarie, qui serait pire que l'ancienne, parce qu'elle reposerait non point sur la force corporelle et la capacité, mais bien sur le capitalisme, et parce qu'elle ne provoquerait pas un renouvellement, mais bien un dépérissement des peuples. »

Si la haute conception qu'avait Greulich de la valeur éducative du syndicalisme est justifiée, il est non moins évident que personne n'a le droit de ravir à cette organisation la tâche qu'elle s'est elle-même assignée; la classe ouvrière ne doit jamais commettre la faute d'attendre son salut d'autres institutions, de l'Etat, par exemple. La tâche de ce dernier doit se limiter, dans le cas le plus favorable, à créer les conditions préliminaires permettant aux syndicats d'exercer leur propre activité. Cette thèse, Greulich l'a, lui aussi, soutenue avec opiniâtreté, insistant toujours fortement pour que le mouvement ouvrier suisse s'en inspire. Les propositions de Greulich relatives à l'assurance-chômage sont très révélatrices de cette attitude. Au début du siècle, dans la brochure déjà citée, il déclare ce qui suit :

« Le but de toutes les mesures pour combattre le chômage doit consister à persuader la classe ouvrière, petit à petit, qu'elle doit s'aider elle-même. Le sentiment de sa propre responsabilité ne doit donc pas être étouffé, mais au contraire éveillé, car il est déjà engourdi, puisqu'il ne peut plus se manifester individuellement. Or, il n'y a qu'un seul moyen de rendre vivant, pour la classe ouvrière, le sentiment de sa propre responsabilité et de lui permettre de s'aider soi-même : l'organisation. (Ce que le secrétaire ouvrier (c'était Greulich en personne) a dit à l'occasion de la journée ouvrière de Bienne de 1893, il convient de le répéter :

C'est une vérité généralement admise d'affirmer que la classe ouvrière ne pourra ni s'élever ni se libérer, et même qu'il n'y aura aucun progrès social, tant que les ouvriers ne s'organiseront pas pour assurer leur propre destin. Il importe que les ouvriers conquièrent eux-mêmes la place qui leur revient dans l'évolution historique. Devant toute réforme sociale, fût-elle de modeste importance, il faut se demander si oui ou non elle contribue à pousser les travailleurs à œuvrer de leur propre chef. »

Pour les mêmes motifs, Greulich ne se lassa jamais de recommander aux syndicats la création d'institutions aussi variées que possible pour la protection mutuelle de leurs membres, afin de donner au principe de la solidarité, dans son application quotidienne, un sens solide et pratique. C'est d'une manière particulièrement pénétrante qu'il donna cet avertissement dans une brochure, publiée en 1902, intitulée : « La réorganisation de l'Union syndicale suisse », où il s'exprimait ainsi :

« Les syndicalistes expérimentés sont unanimes à penser que l'institution de caisses de secours est indispensable aux associations si elles veulent maintenir la stabilité de leurs effectifs. L'indemnité de voyage, prévue par la plupart des associations, n'offre rien aux membres d'un certain âge ; il faut la compléter : par une assurance contre le chômage, par une assurance contre la maladie et l'invalidité, par une caisse de décès, etc. L'assurance-chômage est le complément le plus important et le plus urgent à l'activité syndicale ; dans d'autres pays, cette institution a fait de grands progrès, et le congrès syndical allemand de Stuttgart a lui-même admis qu'elle constitue la tâche la plus importante qui incombe aux associations. »

En raison de la grande diversité des tâches incombant aux syndicats suisses, Greulich fut automatiquement amené à s'occuper des problèmes d'organisation y relatifs. Au début de ce siècle, la forme d'organisation la plus répandue, en Suisse, était celle de l'association professionnelle, celle qui répondait le mieux aux sympathies des ouvriers, car elle tenait compte de leur état d'esprit à cette époque. Comme Greulich dut lui-même faire l'expérience « du passage de l'état de compagnon à celui d'ouvrier » — on trouvera, sur ce point, des détails dans la série d'articles publiés naguère par le « Volksrecht » de Zurich, puis édités plus tard sous forme de brochure sous le titre « Das grüne Hüsli » — il savait mieux que personne de quoi il en retournait. Mais son sens des réalités était bien trop aigu pour qu'il n'ait pas bien vite reconnu les difficultés que cette forme d'organisation était susceptible de créer. Des tâches aussi considérables que celles qu'il assignait aux syndicats — en matière d'institutions de secours notamment — ne pouvaient être assumées que par de grandes associations. C'est pourquoi Greulich

déclara: « La Suisse est trop petite pour des organisations par industrie. »

Il n'était alors pas aisé de faire admettre cette vérité. On peut se rendre compte des oppositions qu'elle rencontra en lisant l'aperçu historique relatif à la Fédération des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation (F.C.T.A.) que Joseph Müller a publié dans « L'histoire du syndicalisme suisse » de Heeb. On y lit entre autres choses: « Il ne fut pas facile de faire comprendre aux chefs des petites associations, tout bons syndicalistes qu'ils fussent, que si leur force était mise, d'une façon rationnelle et conséquente, au service d'une organisation plus importante, et partant plus puissante, les résultats seraient beaucoup plus fructueux. Ils craignaient qu'une fusion ne fît perdre aux associations l'indépendance dont elles avaient joui jusqu'alors. »

Greulich ne se borna pas à recommander une réorganisation adéquate des syndicats suisses, mais élabora lui-même des projets à cet effet. Dans le cas de la Fédération suisse du personnel des services publics (V.P.O.D.), Greulich prit lui-même la chose en main en assumant personnellement, à titre temporaire, la présidence de l'association centrale créée sur son conseil. C'est à cette seule condition que les associations intéressées s'étaient déclarées d'accord de fusionner.

Dès qu'il fut mis en branle, ce mouvement de fusion fit bientôt d'appréciables progrès. Les chiffres ci-après le prouvent: A fin 1903, l'Union syndicale n'englobait que 32 associations différentes, représentant 26,000 membres, tandis qu'en 1913, elle ne comprenait plus que 21 fédérations, mais groupant 89,398 syndiqués.

Dans les années qui suivirent la première guerre mondiale, le nombre des fédérations continua à diminuer, alors que, parallèlement, celui des membres allait en augmentant; c'est ainsi qu'en 1919, il n'y avait plus que 14 fédérations, mais représentant 186,641 membres. A l'heure actuelle, personne ne songe plus à contester l'opportunité de cette concentration: elle a fait ses preuves dans tous les domaines. Il est toutefois extrêmement important que l'on en ait reconnu à temps la nécessité. Sur ce point également, Greulich a montré beaucoup de perspicacité. Il importe de ne pas oublier non plus que les progrès ainsi réalisés, dans le sens de la concentration, ne furent possibles que grâce à l'envergure et au prestige de la personnalité de Greulich.

Ce prestige, Greulich l'avait surtout acquis par son activité en tant que secrétaire ouvrier suisse. Au début, ce poste, créé en 1887, n'avait qu'une importance théorique, mais, petit à petit, Greulich sut en faire le centre de toute l'activité politique et sociale en Suisse; sous son impulsion, cet organisme commença à jouer un rôle prépondérant dans le développement historique de la nation. Greulich a assumé ces fonctions jusqu'à sa mort. Pendant 38 années, il y a déployé une activité incessante, et un nombre considérable de travaux témoignent, aujourd'hui encore, du zèle et de la

conscience qu'il a apportés à l'accomplissement de sa tâche. Greulich avait 45 ans lorsqu'il accepta ce poste; il était alors en possession de ses forces et de son talent. Disposant de connaissances extraordinairement étendues, qu'il avait acquises par des études poursuivies infatigablement et en silence, il paraissait prédestiné à ces fonctions, et il est certain que le mondre ouvrier n'eût jamais pu faire un meilleur choix. Greulich s'est entièrement consacré à sa tâche. Plein de courage, il fut toujours à son poste, comme un capitaine de bateau conscient de ses responsabilités, et il se considéra toujours comme l'avocat de la classe ouvrière en général et des syndicats en particulier, obtenant pour ceux-ci des résultats dont on n'appréciera jamais assez la valeur.

Greulich rendit d'exceptionnels services par ses statistiques sociales. Si celles-ci furent parfois boîteuses — cela est souvent le cas lorsqu'on se consacre à de tels travaux —, elles n'en contribuèrent pas moins à éclairer les esprits. Greulich ne se contenta jamais de laisser parler les chiffres. Il les interpréta, établit des comparaisons entre eux et les faits économiques et montra de cette façon des corrélations d'un intérêt souvent extraordinaire. Présentés et commentés par Greulich, les chiffres prirent ainsi une signification vivante et non plus abstraite. En procédant ainsi, il inculquait aux ouvriers le sens des réalités sans lequel toute action est condamnée à demeurer stérile.

Les travaux statistiques les plus importants de Greulich sont: « Les secours de chômage et le placement », brochure publiée en 1901, de même qu'une « Statistique des salaires », parue en 1908. Greulich fut, en Suisse, la première personne ayant réclamé avec insistance l'institution d'une assurance contre le chômage. Le premier des ouvrages précités était entièrement consacré à cette revendication et tendait à prouver qu'une telle institution était indispensable et qu'un Etat démocratique avait le strict devoir de réaliser ce projet au plus tôt. A cela Greulich ajoutait des propositions concrètes, et il eut, vingt ans plus tard, la grande satisfaction de voir que le système des assurances mis en pratique s'inspirait, d'une manière générale, des propositions qu'il avait faites. La « Statistique des salaires » qui, dans l'esprit de son auteur, était destinée à servir d'introduction à toute une série de recherches analogues, n'a malheureusement pas eu de suite, ce que Greulich déplora vivement. Le travail en question visait en somme simplement à montrer à quels points de vue il importe de se placer lorsqu'on entend examiner le problème des salaires; en outre, il donnait un aperçu du développement économique de la Suisse, et les renseignements qu'il contenait constituèrent, dans beaucoup de domaines, une véritable révélation d'où le succès que remporta l'ouvrage. En matière d'enquêtes sur les salaires proprement dits, seule fut publiée, par la suite, une étude sur l'industrie à domicile dans le canton de St-Gall. Mais tous ceux qui se rendent compte, même de loin, des difficultés auxquelles se heurtent les enquêtes statistiques sur les sa-

laïques, comprendront pourquoi ces travaux, si pleins de promesses, n'ont pas pu être poursuivis.

D'une valeur dépassant de beaucoup la simple actualité furent aussi les rapports annuels consacrés à l'activité du secrétariat ouvrier, rapports dans lesquels Greulich publiait généralement les résultats d'enquêtes entreprises sur divers sujets. Aujourd'hui encore, ces rapports constituent une véritable mine de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent aux questions de politique sociale, et ils contribuèrent, dans une mesure nullement négligeable, à maintenir en éveil le sens des responsabilités et la conscience des ouvriers suisses.

Mais tout cela ne représente pour ainsi dire que les produits secondaires de l'activité de Greulich en tant que secrétaire ouvrier. En effet, son rôle principal consistait à assurer la liaison entre les syndicats, d'une part, et les autorités et les entrepreneurs d'autre part. À côté de cela, il déploya une activité oratoire considérable et s'employa infatigablement à consolider la position des syndicats. Comme ceux-ci n'en étaient qu'à leurs débuts lorsque fut fondé le secrétariat, et ne disposaient pas de moyens bien importants, le travail retomba presque exclusivement, pendant très longtemps, sur les épaules de Greulich. On pouvait toujours compter sur lui lorsqu'on faisait appel à ses services. Sans faire aucune différence, il accordait son appui à toutes les fédérations et toutes lui doivent une grande reconnaissance. Il était avant tout leur conseiller permanent. Plus qu'à nul autre, les syndicats lui sont redevables d'avoir pu prendre conscience des tâches que l'histoire leur assignait. Sous la conduite de Greulich, la définition du mouvement ouvrier, donnée, non sans raison, par un Konrad Conzett (« Le mouvement ouvrier ressemble à un somnambule qui se promène inconsciemment sur les bords d'un abîme ») se révéla bientôt une formule vide de toute réalité. Les tâtonnements et les erreurs qui caractérisèrent les débuts du mouvement syndical suisse — et qui s'expliquent d'ailleurs en partie par les diverses influences internationales, parfois contradictoires, auxquelles notre pays était alors exposé — prirent assez rapidement fin grâce à la forte personnalité de Greulich.

À première vue, il peut sembler bizarre que ce soit à l'action d'un étranger, de naissance du moins, que le mouvement ouvrier, alors à son commencement, ait été redevable d'avoir pu se soustraire aux influences du dehors et d'avoir pris un caractère propre, un caractère répondant aux particularités de notre pays et différant, à beaucoup de points de vue, de celui que revêtent les mouvements analogues dans les pays qui nous entourent. Il ne faut toutefois pas oublier, à ce propos, que Greulich n'avait encore subi presque aucune influence lorsqu'il arriva en Suisse et qu'aucune idée préconçue ne pouvait limiter son horizon en l'empêchant de s'adapter au nouveau milieu qu'il avait choisi. Il n'apporta avec lui, de sa patrie et de son existence nomade, qu'un amour profondément

enraciné de la liberté politique et de la démocratie, et si les conditions qu'il trouva alors en Suisse ne correspondaient nullement à l'idéal qui agitait son jeune cœur, un événement historique important, dont il fut témoin peu après son arrivée, lui montra les grandes possibilités qu'offrait notre pays en matière de progrès social dans le sens où lui, Greulich, l'entendait. Nous voulons faire allusion à l'important mouvement constitutionnel qui, au cours de l'année 1867, prit naissance dans le canton de Zurich et aboutit, deux ans plus tard, à un succès complet. Greulich avait pris personnellement part à ce mouvement (dont Karl Bürkli était l'inspirateur), et il est indubitable que le succès obtenu l'impressionna très fortement. Sur le même plan, la décision de la « Landsgemeinde de Glaris » de 1864, relative à l'introduction de la journée de douze heures, s'était révélée fructueuse. D'autre part, il est certain que le mouvement zurichois a constitué pour Greulich un précieux enseignement; il lui a montré combien il importait de tenir compte des divers facteurs particuliers à notre pays lorsqu'on veut enflammer pour un idéal l'âme du peuple suisse. Il est fort probable aussi que c'est cette impression qui inspira à Greulich l'article publié, le 3 juillet 1869, dans le « Felleisen », alors l'organe central des associations ouvrières suisses. Cet article devait être plus tard considéré comme un véritable programme pour le mouvement ouvrier suisse. On y lit entre autres:

« Pour ce qui est de l'organisation actuelle des membres de langue allemande de l'Union ouvrière internationale, en tant que groupe central de langue allemande, il me semble que celle-ci n'a pas atteint son but; en disant cela, je n'entends pas adresser des reproches à ceux qui, en toute bonne foi, ont pris leur tâche à cœur. Mais les impressions et les sentiments formés au cours de centaines d'années ne peuvent pas être arrachés du jour au lendemain de l'âme d'un peuple. On ne peut pas attendre d'un Suisse qu'il entre dans une organisation politico-sociale assez dispersée, et qui ne tient guère compte de son sentiment national. Notre tâche ne saurait consister à tout niveller d'après un seul programme, à étouffer l'individualisme et le particularisme des peuples; au contraire, nous devons nous en inspirer et, par le moyen de rapports fraternels, les développer dans le sens de la fraternité universelle. »

Une conséquence de cet article fut la fondation de la « Tagwacht » en tant qu'organe indépendant du mouvement ouvrier suisse. Le premier numéro parut à la fin de la même année, et c'est Greulich qui assumait les fonctions de rédacteur en chef. Dans le second numéro déjà, il publia un programme économique complet qui comprenait les six revendications ci-après:

1. Fixation d'une journée de travail normale de 10 heures, pour les adultes en dessus de 16 ans, dans toutes les entreprises industrielles.
2. Interdiction d'employer, dans les fabriques, des enfants en dessus de 14 ans.
3. Journée de 8 heures pour toutes les personnes jusqu'à 16 ans révolus.
4. Stricte surveillance de tous les locaux de travail (protection des travailleurs et service d'hygiène).
5. Etablissement de statistiques sur la situation de la classe ouvrière, sur le montant des salaires, le coût de la vie, les loyers et l'état du marché du travail.
6. Crédits de l'Etat en faveur de coopératives avec responsabilité solidaire.

C'était là, pour l'époque, un programme remarquablement précis, ne souffrant aucun compromis, et qui montrait nettement le désir qu'avait constamment Greulich de ne jamais dépasser les possibilités du moment. Avant la parution de la «Tagwacht», Greulich avait pris en main la constitution de fédérations syndicales. Sous son impulsion, plusieurs d'entre elles virent le jour à Zurich; ce furent tout d'abord les associations des tailleurs, des métallurgistes, des relieurs et des teinturiers, puis, peu de temps après, celles des cordonniers, des tailleurs de pierres et des charpentiers. L'événement le plus important de cette période fut la lutte en faveur de la Loi fédérale sur les fabriques; bien que cette loi fût imparfaite à maints égards, Greulich s'employa de toutes ses forces à la faire accepter. Si elle le fut en fin de compte, Greulich était certainement en droit de considérer ce résultat comme un triomphe personnel, et chaque fois que l'on parle de cette loi qui, par la suite, se révéla une véritable bénédiction pour les ouvriers, on ne devrait jamais oublier de rappeler le nom de Greulich. Ce fut grâce à lui que les ouvriers montrèrent envers cette loi une plus grande compréhension que ce ne fut le cas, en 1870, en ce qui concerne une loi analogue, prévue pour le canton de Zurich. De trop nombreux ouvriers contribuèrent, par leur opposition, à faire échouer le projet, parce qu'ils craignaient qu'une réduction de l'horaire de travail entraînât une diminution des salaires.

Mais la vie de Greulich ne compta pas seulement des succès: d'amères déceptions ne lui furent point épargnées. Sa première grande désillusion suivit presque immédiatement le triomphe personnel qu'il obtint en faisant passer la Loi sur les fabriques. Celle-ci venait à peine d'être adoptée que la Suisse eut à subir les répercussions d'une terrible crise économique mondiale qui engendra, parmi les ouvriers, un désarroi général des esprits. Le pays tout entier parut être subitement submergé par une véritable vague d'anarchisme déferlant de tous côtés. Les organisations ouvrières suisses furent alors mises à une épreuve d'autant plus dure que,

dans leur sein, bien des divergences se manifestaient et que certaines sympathies pour l'anarchisme n'avaient pas encore complètement disparu. On s'en était aperçu à l'occasion de la mort de Bakounine, alors que certains membres — même parmi ceux qui évoluaient dans l'entourage immédiat de Greulich, l'imprimeur Franz par exemple, un très brave homme au demeurant — s'étaient laissés aller au doute. Seul Greulich resta inébranlable dans ses convictions. Tel un roc, il fit face à la tempête. Comme s'il avait senti l'orage, dès 1877 il avait saisi la plume pour exposer ses idées sur l'anarchisme. Son travail fut réédité en 1912 sous le titre «L'Etat considéré du point de vue socialiste» et, aujourd'hui encore, il mérite d'être lu en raison de la pensée d'une clarté cristalline qui s'en dégage. Mais la confusion des esprits provoquée par la crise économique n'était guère propice à rendre accessibles aux ouvriers des arguments raisonnables; les avertissements de Greulich ne trouvèrent pas beaucoup d'écho. L'Union syndicale suisse d'alors s'émietta de plus en plus, et Herman Greulich lui-même resta sur le carreau. Quant à la «Tagwacht», elle cessa de paraître.

Une situation presque identique se présenta après la première guerre mondiale, avec la seule différence que, cette fois-ci, la psychose s'emparant des ouvriers s'appela non plus anarchisme, mais communisme. Bien longtemps à l'avance, Greulich avait prévu ce danger. C'est ainsi qu'il écrivait, le 10 mai 1918, dans une lettre adressée à Karl Dürr, alors secrétaire de l'Union syndicale suisse: «Espérons qu'ils ne sont pas trop nombreux ceux qui croient que l'on peut passer immédiatement de l'enfer de la guerre et du capitalisme dans le paradis socialiste. Ce serait une bien grande illusion. On ne peut hélas pas éviter le purgatoire. Les hommes et les faits économiques ne sont pas encore assez développés. Evidemment, nous devrions réaliser une œuvre communautaire, afin d'enfoncer un coin dans l'économie capitaliste. Ce ne sera toutefois qu'une transition conduisant au socialisme, mais une transition qui n'est nullement le socialisme même. Pour cela, il faut beaucoup plus.» Les faits se chargèrent bientôt de prouver que les appréhensions de Greulich n'étaient que trop fondées. Mais, en dépit de toutes les attaques dont il fit l'objet, Greulich demeura l'ange gardien du mouvement ouvrier suisse, montrant par là qu'il connaissait fort bien l'âme de notre peuple. Il ne blâmait pas l'impétuosité en elle-même et déclarait: «Il faut qu'il y ait des gens qui poussent en avant. Mais il faut aussi des gens qui avertissent du danger et qui préparent le chemin. Si l'on veut éviter que la cause n'en souffre, les deux tendances doivent être représentées, mais toute violence doit être exclue. La violence n'a rien à voir avec la conception socialiste et le vrai socialisme.» Les conditions économiques, elles aussi, ne lui paraissaient pas devoir excuser des actions précipitées. «Le capitalisme», affirmait-il, «doit évoluer encore avant d'être mûr pour le socialisme; il en est de même de la conscience universelle.»

Son activité en tant que secrétaire ouvrier suisse ne fut, elle non plus, pas toujours de tout repos, comme d'aucuns pourraient le croire. Beaucoup de syndicats manquaient de l'expérience nécessaire, et il leur arriva très souvent d'agir maladroitement, causant ainsi grand tort à la cause qu'ils défendaient. En jouant trop à la légère de l'arme que constitue la grève, ils causèrent bien des soucis à Greulich. Les archives de l'Union syndicale suisse contiennent, sur ce point, plus d'un document suggestif, et si les plaintes de Greulich trouvèrent toujours beaucoup de compréhension au sein de l'Union, cela n'a pas empêché que s'accréditât ici et là la légende d'un Greulich réactionnaire et obstructionniste. Mais ces insinuations émanaient toujours de personnes malveillantes. En réalité, Greulich fut un adversaire déclaré de toute démagogie sociale, et lorsque le monde ouvrier était sur le point de s'égarer, il ne manqua jamais de faire tout ce qui était en son pouvoir pour s'y opposer. En toutes circonstances, il se laissa guider par les trois principes suivants qu'il formula dans une brochure intitulée « Vers le socialisme », publiée en 1921, et que nous pouvons considérer comme son véritable testament spirituel :

1. Lorsque nous élaborons des revendications que nous entendons faire admettre, nous devons nous demander si nous pouvons compter sur la compréhension de la grande majorité des ouvriers. Le prétendu radicalisme ne sert à rien. Faire un pas en toute sécurité vaut mieux que de faire un saut téméraire qui échoue.
2. Il ne faut pas accumuler les revendications, mais bien rassembler toutes nos forces sur un point précis que nous voulons mettre en valeur. Qui trop embrasse mal étreint.
3. L'essentiel est d'avoir avec soi la plus grande partie du monde ouvrier et ensuite d'attirer les récalcitrants en leur expliquant amicalement nos raisons d'agir. On croit à tort que cette manière de faire ralentit le mouvement. Si nous oublions les récalcitrants ou si nous les repoussons, nous en faisons des adversaires. Pour combattre avec succès, nous avons besoin de tous les ouvriers.

Greulich, dont l'œuvre se révéla également efficace dans les domaines politique et économique, exprime ainsi des vérités qui, pour les syndicats surtout, revêtent une profonde signification. Les conceptions syndicales, c'est-à-dire des considérations pratiques et objectives d'ordre économique, correspondaient à son sens des réalités. C'est pourquoi nous aimerions conclure en citant un passage de Greulich qui exprime particulièrement bien les conceptions et révèle parfaitement l'aspect humaniste de cette grande personnalité de Greulich, tout en expliquant la grande influence et l'autorité qu'il exerça dans tous les milieux de la population :

« Dans une même profession, il ne peut y avoir qu'une seule organisation capable de faire œuvre efficace. Elle doit

donc être neutre, afin que chaque ouvrier, à quelque parti politique qu'il appartienne et quelles que soient ses convictions religieuses, puisse y adhérer... En ne considérant pas comme un misérable ou un hypocrite, mais bien comme un brave homme, celui qui a d'autres convictions que les miennes, parce que j'admets que ses convictions sont pour lui tout aussi sacrées qu'elles le sont pour moi, je me sens alors en droit d'exiger de n'importe qui le respect de mes propres conceptions. »

L'importance des ordonnances sur les soumissions en matière de droit du travail.

Par le Dr *E. Schweingruber*, Aarberg.

Il existe dans le droit suisse du travail, dont la structure se ramifie à l'infini, une branche qui échappe généralement à l'attention. Les ouvrages traitant du droit du travail ne s'en occupent guère et, dans les discussions publiques, le sujet est bien rarement abordé. Mais il s'agit pourtant d'une question susceptible de revêtir une importance essentielle en matière de droit du travail, notamment pour ce qui a trait à la réglementation, à l'entr'aide collective et à la protection juridique des travailleurs. Nous voulons parler des ordonnances sur les soumissions et de leur importance en ce qui concerne le droit du travail. (On pourrait consulter, sur ce thème, les articles intitulés « Submissionswesen » et « Contrat collectif de travail » du prof. Salin, de Bâle, parus dans le Manuel de l'économie publique suisse; en outre l'article « Submissionswesen », rédigé par le Prof. Albrecht et publié dans le Dictionnaire de l'économie publique d'Elster, de l'année 1933. Par ailleurs, les questions relatives aux soumissions sont généralement considérées comme une tâche incombant aux autorités et relevant, par conséquent, du domaine de l'administration publique, ou encore traitées uniquement du point de vue des intérêts des arts et métiers.)

Voici de quoi il s'agit: Lorsque l'Etat, en sa qualité de client adjuge des travaux — et il le fait d'année en année dans une mesure croissante —, il est d'usage que l'administration compétente mette les dits travaux en soumission publique, cela afin d'obtenir des offres et de choisir, parmi ces dernières, celle qui paraît répondre le mieux aux conditions posées. Ce choix, qui s'inspire de principes bien définis et se fait d'après une méthode réglée d'avance, ne saurait être arbitraire: il doit être avant tout objectif, impartial. La qualité et le prix jouaient auparavant un rôle décisif dans ce choix; aujourd'hui, d'autres facteurs entrent également en ligne de compte. Pour assurer une adjudication équitable des travaux de l'Etat, il existe des prescriptions sur les soumissions. Elles ont géné-